



Reflète

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Mai 2026

6

Une baisse de la taxe foncière pour soutenir le pouvoir d'achat

ACTUS

7

La Ferme des Jeux : remise en question du projet immobilier initial

ACTUS

8

Changement de prestataire pour l'eau potable : vous avez des questions, SUEZ y répond

ACTUS

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4

Retour en images

5-7

Actus

Une baisse de la taxe foncière pour soutenir le pouvoir d'achat p.5

La Ferme des Jeux : remise en question du projet immobilier initial p.6

Changement de prestataire pour l'eau potable : vous avez des questions, SUEZ y répond p.7

PLU : le projet évolue, la concertation est reconduite p.8

Handicap et inclusion : "Un monde à partager" p.9

Le Trail de la Buissonnière : 10^e édition ! p.10

VLP JUDO : une jeune championne à l'honneur p.11

12-13

Agenda

14-15

Tribunes & État Civil

Conseil municipal

Judi 21 mai à 19h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directrice de publication : Nathalie Beaulnes-Sereni / **Comité de rédaction :** Romain Navarro, Arnaud Michel, Alexandre Hascoet, Aurélie Robin et Morgane Defrançois / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Sprint - sprint.fr ©Photos : Service communication, Adobe stock, DR.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.



Le magazine *Reflets* est distribué par les conseillers municipaux de la majorité.

La distribution de ce numéro a été décalée en raison de la succession de jours fériés ayant entraîné un allongement des délais d'impression.

Faire évoluer nos projets, c'est faire le choix de la responsabilité et du long terme

Chères Pénivauxoises, chers Pénivauxois,

Le 24 avril dernier, la France a atteint ce que l'on appelle le jour du dépassement : à cette date, elle a consommé l'ensemble des ressources qu'elle est capable de renouveler en une année. Ce repère, bien que symbolique, traduit une réalité concrète. Il nous rappelle que nos modes de vie, nos choix collectifs et nos décisions publiques doivent désormais intégrer davantage de sobriété et de responsabilité.

Dans ce contexte, le nouveau mandat municipal s'inscrit résolument dans une démarche éco-responsable. Il s'agit pour nous d'agir avec cohérence, en tenant compte des enjeux environnementaux dans nos projets. Préserver la planète n'est pas une intention abstraite : c'est une exigence qui doit guider notre action aujourd'hui et pour les générations futures.

C'est précisément en reprenant le projet d'extension de la Ferme des Jeux que nous avons souhaité redonner une impulsion éco-responsable à notre manière de concevoir l'action publique. Ce lieu, important dans l'histoire comme dans l'identité de notre commune, doit continuer à être valorisé dans des conditions plus adaptées aux défis de notre époque et aux attentes des Pénivauxois. En décidant d'en revoir la programmation, nous faisons le choix d'une réflexion plus exigeante, plus cohérente et plus responsable.

Cette réflexion s'appuie aussi sur une méthode : celle de la concertation. Plusieurs comités consultatifs, composés essentiellement d'habitants, d'associations et d'usagers, sont mis en place pour nourrir la décision publique. Trois comités sont d'ores et déjà engagés ou en préparation : l'un sur le projet de la Ferme des Jeux, l'autre sur l'avenir du cinéma, et un troisième consacré à la révision du plan



local d'urbanisme. Une adresse mail dédiée permet à chacun de faire acte de candidature : comites@mairie-vaux-le-penil.fr.

Cette orientation nous paraît essentielle. Elle traduit une manière d'agir qui privilégie la qualité, la durabilité et la cohérence. Elle permet aussi de préparer l'avenir avec lucidité, en faisant des choix adaptés aux ressources dont nous disposons et aux besoins de notre territoire.

À Vaux-le-Pénil, je veux bâtir des projets utiles au plus grand nombre, équilibrés et respectueux de notre environnement. C'est le sens de l'action que notre équipe majoritaire conduira au cours de ce mandat.

Nathalie Beaulnes-Sereni

Maire de Vaux-le-Pénil

A handwritten signature in blue ink that reads "N. Beaulnes-Sereni". The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name and title.



Les Orchestrales
Vendredi 27 mars



Installation du Conseil municipal
Samedi 28 mars



Chasse aux œufs du Comité des Fêtes
2400 œufs en chocolats distribués dimanche 5 avril



Les garçons et Guillaume, à table !
Jeudi 9 avril



Ludi'Vaux
Plus de 1 700 festivaliers les 11 et 12 avril



Ramassage citoyen écoles/Conseil Municipal d'Enfants
290 enfants ont ramassé 60 kg de déchets les 13, 14 et 16 avril



Soirée Speed Gaming
Vendredi 17 avril



Tournoi de football U7-U8
Plus de 760 enfants présents samedi 18 avril



Une baisse de la taxe foncière pour soutenir le pouvoir d'achat

Dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie, la nouvelle municipalité, conformément à ses engagements de campagne, a fait le choix d'agir concrètement en faveur des habitants. La Ville a en effet voté une baisse de 10 % de la part communale de la taxe foncière dès 2026, une mesure qui se traduira par une économie moyenne d'environ 160 € par an et par foyer.

« C'est une décision volontaire, lisible et directement perceptible pour les Pénivauxois », souligne Émile BLANCHARD, 3^e maire adjoint délégué aux finances et à l'administration générale. « Dans un contexte économique contraint, il nous semblait essentiel de redonner du pouvoir d'achat sans compromettre l'équilibre de la commune. »

UN IMPACT CONCRET DÈS 2026

Cette baisse sera effective dès l'automne 2026, lors de la réception des avis de taxe foncière. Les contribuables mensualisés bénéficieront automatiquement de l'ajustement lors de la régularisation de fin d'année.

UN EFFORT MAÎTRISÉ POUR LA COMMUNE

Cette décision traduit un effort significatif pour la commune qui choisit de mobiliser 1,2 million d'euros pour alléger la fiscalité des Pénivauxois.

« C'est un effort réel, que nous assumons, mais qui repose sur une gestion plus exigeante de nos finances », précise Émile Blanchard. « Concrètement, cela passe par des

économies de gestion (en renégociant certains contrats et en limitant le recours aux prestataires), par la recherche de financements externes, et par le dynamisme naturel ainsi que la fiabilisation des bases fiscales. En revanche, **aucune baisse de la qualité des services publics ne sera appliquée.** »

DES PROJETS MAINTENUS

« L'objectif est clair : alléger la fiscalité tout en préservant la qualité des services publics et en poursuivant le développement de la Ville », conclut l'adjoint aux finances.

Émile BLANCHARD,
3^e maire adjoint

délégué aux finances
et à l'administration générale





La Ferme des Jeux : remise en question du projet immobilier initial

Depuis le lundi 30 mars, la nouvelle équipe municipale s'est saisie des grands dossiers de la commune. La Ferme des Jeux en est l'un des plus structurants, avec deux enjeux majeurs : des travaux déjà engagés, qu'il convient aujourd'hui de réajuster pour rendre le projet plus sobre, plus utile et mieux adapté aux besoins des usagers, et l'avenir du cinéma.

Les échanges engagés avec le maître d'œuvre et l'entreprise ont permis de définir une nouvelle ligne de travail : **poursuivre le chantier là où cela est possible afin d'éviter les conséquences d'un arrêt, tout en revoyant plusieurs choix importants.**

L'extension est ainsi retravaillée afin de mieux **maîtriser son impact visuel, son coût et son entretien.** Les matériaux extérieurs sont réétudiés pour mieux intégrer le nouveau bâtiment à l'existant et privilégier des solutions simples, durables et adaptées à l'usage futur du site.

À l'intérieur, les espaces ne sont pas figés. **Les aménagements, le cloisonnement et le mobilier seront redéfinis** avec les associations et les futurs utilisateurs, **afin que la Ferme des Jeux réponde davantage aux attentes de la vie culturelle et associative locale. Une première rencontre de travail avec les associations s'est tenue le 30 avril, afin d'engager cette réflexion commune.**

Lorsque le projet aura été stabilisé, **une présentation sera organisée prochainement lors d'une réunion publique**, afin d'informer les habitants sur les orientations retenues et sur la suite donnée à ce dossier important pour la commune.

Réfléchir ensemble à l'avenir du cinéma La Grange

Le cinéma La Grange traverse aujourd'hui une étape importante de son histoire. Dans un contexte d'interruption de son exploitation, **la Ville souhaite ouvrir un temps de réflexion associant les habitants sur son devenir au sein de la Ferme des Jeux.**

L'objectif est de mieux recueillir les attentes des Pénivauxois et de construire, avec eux, des perspectives d'avenir utiles, réalistes et adaptées aux besoins de la commune.

Pour cela, un comité de réflexion sera constitué. Il rassemblera 10 habitants ainsi que des élus du conseil municipal et se réunira à l'occasion de trois séances de travail.

Les habitants qui souhaitent participer peuvent adresser leur candidature par courriel à l'adresse :

comites@mairie-vaux-le-penil.fr

en précisant leur nom, prénom, ainsi que les motivations de leur démarche.

Une attention particulière sera portée à la diversité des profils afin de constituer un groupe représentatif de la commune. Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de places disponibles, un tirage au sort sera réalisé.



Changement de prestataire pour l'eau potable : vous avez des questions, SUEZ y répond



Depuis le 1^{er} janvier 2026, la gestion de la distribution de l'eau potable a été confiée à SUEZ dans le cadre d'une délégation de service public opérée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS). Afin d'accompagner cette transition, une permanence d'information sous forme de rendez-vous individuels s'est tenue en mairie mercredi 8 avril. Retrouvez ci-dessous les réponses aux principales questions posées par les usagers.

1) À quoi correspond la facture de 24 € ou 29 € reçue récemment ?

Il s'agit de l'abonnement semestriel couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Son montant varie selon le diamètre du compteur (15 ou 20 mm). Une modification reste possible sur devis.

2) À quelle date ont lieu les prélèvements ?

Les prélèvements automatiques sont effectués le 10 de chaque mois. D'autres dates peuvent toutefois être définies sur demande.

3) Comment accéder à mon espace client sur le site Internet de SUEZ ?

Comment accéder à mon espace client sur le site Internet de SUEZ ? L'accès se fait à l'aide de votre numéro client et de la création d'un mot de passe. Vous pourrez y consulter vos factures des deux dernières années. L'antériorité correspondant à la période gérée par Veolia sera également reprise, afin de vous permettre de conserver un historique continu.

4) Mon dossier a-t-il été transféré automatiquement de l'ancien prestataire ?

Non. Les données personnelles, notamment bancaires, ne sont pas transmises. Seules les informations

strictement nécessaires à l'identification des usagers ont été communiquées. Il faudra communiquer vos coordonnées bancaires au nouveau prestataire.

5) Le prix de l'eau évolue-t-il avec ce changement ?

Le tarif du m³ est désormais fixé à 5,39 € TTC, contre 5,10 € TTC auparavant. Cette évolution s'explique notamment par les investissements nécessaires au renouvellement de certaines canalisations, à l'entretien du réseau, ainsi qu'à la mise en place progressive d'équipements permettant le télérelevé des consommations.

6) Un technicien interviendra-t-il à mon domicile ?

Un relevé physique du compteur est réalisé au moins une fois par an. En cas d'absence, il vous sera demandé de transmettre une photo du compteur. À défaut, une estimation basée sur votre consommation passée sera appliquée.

7) Des évolutions de fonctionnement sont-elles prévues ?

Oui. Progressivement les compteurs seront équipés d'un système de télérelevé d'ici 2027. Une intervention sera programmée avec prise de rendez-vous préalable.

8) Que faire si je constate une erreur de relevé ?

Vous pouvez contacter le service client pour demander une vérification. Un déplacement peut être facturé. Il est également possible de transmettre une photo de votre compteur.

9) Que se passe-t-il en cas de retard de paiement ?

Un délai de régularisation d'un mois est accordé après la date limite. Des relances sont ensuite envoyées, puis des pénalités peuvent être appliquées.

10) Quelles modalités pour les copropriétés ?

Deux options existent :

- Une facturation globale via un compteur général.
- Une individualisation des factures, sur décision du syndic et après étude de faisabilité (devis payant).

INEOS +

Service client : 09 77 408 408
www.toutsurmoneau.fr



PLU : le projet évolue, la concertation est reconduite

Engagée en 2023, la révision du PLU se poursuit. Ce document structurant fixe les grandes orientations d'aménagement de la commune pour les années à venir concernant l'habitat, l'environnement, les déplacements ou encore le développement urbain.

À l'issue d'une première phase d'études et de concertation, un projet de PLU a été arrêté en février 2026. Les réunions publiques organisées ont permis à de nombreux Pénivauzois de s'exprimer et de partager leurs attentes, leurs interrogations et leurs préoccupations.

Soucieuse de tenir compte de ces contributions, la nouvelle équipe municipale a souhaité réexaminer certains choix du projet afin de mieux les adapter aux enjeux actuels du territoire et aux attentes exprimées par la population.

Dans ce contexte, le Conseil municipal du 28 avril 2026 a décidé de retirer la délibération arrêtant le projet de PLU, afin de permettre son évolution et son approfondissement. Cette étape ne remet pas en cause le travail engagé, mais ouvre une nouvelle phase de réflexion.

La concertation est ainsi reconduite. Les habitants peuvent continuer à s'informer et à contribuer au projet, notamment via le site internet de la commune, le registre de concertation mis à disposition à l'accueil de la mairie ou encore par mail à l'adresse revisionplu@mairie-vaux-le-penil.fr. D'autres temps d'échanges seront proposés dans les prochains mois.

L'objectif de cette évolution est de construire avec vous un projet de territoire partagé et adapté à l'avenir de la commune.

« Conformément à ce que vous nous avez exprimé, nous souhaitons organiser de manière plus harmonieuse notre aménagement urbain. »

Jean-Marc JUDITH,
1^{er} maire adjoint délégué au cadre de vie,
à l'urbanisme, à l'habitat et aux relations avec les administrés





Handicap et inclusion

“Un monde à partager”

Une initiative du service enfance en partenariat avec l'association Agir et Vivre l'Autisme et l'Établissement d'Accueil Médicalisé des Prés Neufs.

Depuis le début de l'année, le Centre de Loisirs Françoise Dolto mène un projet éducatif autour du handicap et de l'inclusion intitulé “Un monde à partager”. Porté par l'équipe enfance-jeunesse et coordonné par Roxane Philips, animatrice, ce dispositif vise à sensibiliser les enfants à la diversité et à encourager les rencontres entre jeunes valides et personnes en situation de handicap.

À travers des ateliers, des activités collectives et des moments de partage, les enfants découvrent d'autres réalités, apprennent à mieux comprendre les différences et développent des valeurs essentielles telles que l'empathie, la solidarité et le respect.

ENFANCE ET HANDICAP

Ce projet concerne un groupe d'enfants du Centre de Loisirs, âgés de 6 à 11 ans, qui participent à différentes activités organisées les mercredis matin durant la période scolaire. La première étape du projet consiste à sensibiliser les enfants à la question du handicap. Des échanges, des jeux coopératifs et la diffusion de supports pédagogiques permettent d'aborder ce sujet avec simplicité et bienveillance. L'objectif est d'aider les enfants à comprendre que chacun possède ses propres capacités et que la diversité fait partie de notre société.

DES RENCONTRES ET DES ACTIVITÉS PARTAGÉES

Le projet repose également sur la rencontre entre différents publics. Plusieurs partenaires participent à cette initiative, notamment l'association Agir et Vivre l'Autisme (AVA) et l'Établissement d'Accueil Médicalisé des Prés Neufs, qui accueille des adultes en situation de handicap. Tout au long de l'année, des moments d'échange et d'activités communes sont organisés : séances de sport adapté, ateliers créatifs, cuisine, jeux de société ou encore

activités artistiques. Ces rencontres permettent aux participants de partager des expériences, d'apprendre les uns des autres et de créer des liens dans un cadre convivial.

UN PROJET PORTEUR DE VALEURS

Au-delà des activités proposées, “Un monde à partager” porte une ambition plus large : favoriser le vivre-ensemble et lutter contre les préjugés. En créant des situations de rencontre et de coopération, le projet contribue à changer le regard sur le handicap et à valoriser les capacités de chacun. Les premiers retours des enfants et des équipes éducatives sont très positifs. Les échanges se font naturellement et les participants prennent plaisir à partager ces moments.

« *La tolérance c'est savoir accepter la différence, c'est un projet qui me tient à cœur.* »

Guylaine DEBOMY, 4^e maire adjointe
déléguée aux solidarités,
à la santé et à la vie associative



« *Avec "Un monde à partager", nous semons les graines de l'inclusion. Les enfants apprennent que la richesse naît de la rencontre, pas de la séparation. C'est notre responsabilité d'adultes de leur ouvrir ce chemin.* »

Sophie HOCINE, Conseillère municipale
en charge de la santé et du handicap





Trail de la Buissonnière : 10^e édition !

Dimanche 31 mai 2026, c'est le grand retour du Trail de la Buissonnière à Vaux-le-Pénil ! Organisée par le club VLP Athlétisme, cette édition anniversaire promet une nouvelle fois un moment sportif, convivial et accessible à tous.

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Le Trail de la Buissonnière fête cette année sa 10^e édition, toujours porté par le fidèle soutien de la ville depuis son lancement en 2014 sous l'impulsion de Pierre Herrero, et renforcé au fil des années par l'engagement des services municipaux.

Après 10 mois de préparation, toute l'équipe de l'organisation, composée de coureurs et de marcheurs du club, est impatiente de retrouver les Pénivauvois ainsi que tous les passionnés de course à pied et de marche nordique du département.

Pour cette édition anniversaire, de nouveaux parcours vous attendent : en famille, entre amis ou entre collègues, venez relever un défi sportif dans une ambiance festive et conviviale. Que ce soit pour la performance ou simplement pour le plaisir de partager un bon moment, l'événement est ouvert à tous dès 7 ans, alors chaussez vos baskets le 31 mai prochain ! »

Johnny Triquet
Président de VLP
Athlétisme



PARCOURS :

- **24 km** : Support des Championnats de Seine-et-Marne de trail 2026 et épreuve du Challenge Nature Trail du 77.
- **12 km** : Parcours nature accessible, idéal pour découvrir le trail.
- **12 km marche Nordique** : Inscrit au Challenge Marche Nordique de Seine-et-Marne.

Tous les départs et les arrivées se font au complexe sportif de La Buissonnière.

HORAIRES ET TARIFS :

- 9h35 : La Buissonnière – Trail 24 km (> 18 ans) – 18 € (20 € sur place).
- 9h45 : La Galopade – 3 km (12-15 ans) – 3 €.
- 10h20 : La Poussinade – 1 km (7-11 ans) – 3 €.
- 10h45 : L'Escapade – Trail 12 km (> 16 ans) – 13 € (15 € sur place).
- 10h50 : La Balade – Marche nordique 12 km (> 16 ans) – 13 € (15 € sur place).

INSCRIPTIONS :

- En ligne jusqu'au 29 mai 2026 à 20h sur www.labuissonniere-vlp.fr (en partenariat avec Miles Republic).
- Sur place le jour J, dans la limite des dossards disponibles.
- Retrait des dossards à partir de 8h sur le site.



À chaque inscription, 1 € sera reversé à l'association "Rebondir... au-delà de ses rêves", qui œuvre pour la réalisation des vœux d'enfants gravement malades.

Nouveauté : tous les parcours proposent la découverte du magnifique château du Pré à Chartrettes. Les participants profiteront également de tracés variés entre chemins forestiers, champêtres, bords de Seine, mais aussi château de Livry-sur-Seine et Clos Notre-Dame sur le 24 km.

Sur place, une offre de restauration (food trucks) et des points de ravitaillement viendront compléter cette journée placée sous le signe du sport et du partage.

Cette année, une convention a été passée entre la mairie et le club VLP athlétisme afin qu'une dizaine de jeunes puissent s'entraîner une à deux fois par semaine avec le service municipal jeunesse et sports pour participer, illustrant l'engagement de la Ville en faveur de la pratique sportive des jeunes.



VLP JUDO : une jeune championne à l'honneur

Les jeunes judokas du club VLP JUDO ont une nouvelle fois démontré tout leur talent et leur détermination à l'occasion du championnat de Seine-et-Marne, puis en Coupe Île-de-France Benjamins 2026.

Parmi les belles performances à souligner, Manel s'est illustrée en catégorie benjamine féminine en décrochant une magnifique médaille d'or lors du championnat de Seine-et-Marne, puis est allée plus loin dans l'exploit en montant sur la 1^{ère} marche du podium de la Coupe Île-de-France Benjamine à la suite de 4 victoires par Ippon. Un double succès qui récompense son sérieux, son engagement et les efforts fournis tout au long de la saison.

Dans la catégorie masculine, Antonio Birjac s'impose également avec brio, montant lui aussi sur la plus haute marche du podium du

championnat de Seine-et-Marne. Une performance remarquable qui confirme son potentiel et sa régularité en compétition. Il termine, pour sa part, quart-de-finaliste de la Coupe Île-de-France Benjamins 2026.

Ces résultats témoignent du dynamisme du club et de la qualité de l'encadrement proposé aux jeunes sportifs. Ils illustrent également les valeurs du judo : respect, persévérance et dépassement de soi.

Un grand bravo à ces jeunes champions qui font la fierté de Vaux-le-Pénil et incarnent avec enthousiasme l'avenir du sport local !

3 QUESTIONS À MANEL BENGUETAIT

Depuis quand fais-tu du judo et pourquoi tu as choisi ce sport ?

« Je pratique le judo depuis 2020, j'ai commencé en baby judo. J'ai choisi ce sport car mon frère faisait du judo et je voulais faire comme lui. »

Comment tu t'es sentie quand tu as gagné ta médaille d'or ?

« Je me suis sentie très fière de moi et heureuse d'avoir gagné pour mon club et mes entraîneurs. »

Qu'est-ce que tu préfères dans le judo et est-ce que tu as un rêve pour la suite ?

« J'aime tout dans le judo. Mon rêve pour la suite c'est de faire de grandes compétitions et de devenir comme Shirine Boukli, championne olympique. »

DON DU SANG

Association des donneurs de sang

46 ans d'engagement pour M. Jean-Louis Fichot

L'assemblée générale annuelle de l'association des donneurs de sang bénévoles de Vaux-le-Pénil / Livry-sur-Seine et de ses environs s'est tenue ce 7 mars, à la Maison des Associations. Elle marque le cinquantenaire de la création de l'association et voit le renouvellement de certains de ses membres. Mais elle a surtout été l'occasion de mettre à l'honneur M. Jean-Louis Fichot qui après 46 ans en tant que membre actif et 28 ans en tant que président, cède sa place à M^{me} Claire Kaoua. Les élus et partenaires présents ont rendu hommage à M. Fichot pour son implication, son fort engagement, son efficacité et ses qualités humaines.



LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD

JEUDI 7 MAI À 20H

Théâtre - Dès 13 ans

Pour sonder la sincérité de Dorante, qu'on lui destine sans qu'elle ne l'ait jamais rencontrée, Sylvia échange son habit avec sa servante Lisette. Mais la belle ignore que son prétendant fait la même chose avec son valet Arlequin. Ainsi travestis, les deux couples seront les dupes de ce jeu de hasard et d'amour orchestré par le père de Sylvia.

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Tarifs : 16€ / 13€ / 11€ / 8€
- + Durée : 1h05
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et culturetvous.fr



©Laura Bousquet

COMMÉMORATION

VENDEDI 8 MAI À 11H30

Commémoration 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

- + Cimetière communal suivi d'un vin d'honneur à la Maison des Associations
- + Renseignements : 01 64 71 91 20

DON DU SANG

SAMEDI 16 MAI DE 10H À 15H

Réservez votre créneau en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/> ou en scannant ce QR-Code.

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 06 87 62 43 55
- + mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

DU 18 AU 24 MAI

Venez découvrir un enseignement artistique ouvert à tous dès l'âge de 3 ans. Les pré-inscriptions sont possibles sur place.

- + Conservatoire de musique
- + Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30, le mercredi de 13h30 à 18h30, le samedi de 09h à 12h
- + Renseignements : 01 64 71 51 28 ou ecole.de.musique@mairie-vaux-le-penil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 21 MAI À 19H

Ouvert au public.

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 01 64 71 51 00

LOTO

SAMEDI 23 MAI À 15H

Proposé par Le Club Loisirs et Création.

- + Maison des Associations
- + Tarif : 5€ le carton
- + Inscriptions au 06 18 29 43 58

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 24 MAI DE 8H À 18H

Organisé par le Comité des Fêtes.

- + La Buissonnière
- + Renseignements : 06 79 79 82 29 ou cdf.vlp77@gmail.com

Inscriptions :

- Samedi 9 mai de 9h à 12h au Manège de la Ferme des Jeux pour les Pénivauxois
- Samedi 16 mai de 9h à 12h au local de l'association à la Ferme des Jeux pour les extérieurs



CHANTS DE MARIN

MERCREDI 27 MAI À 16H

Représentation des Marins de la Noue.

- + Arcature
- + Entrée libre
- + Renseignements : 06 61 78 90 18

CAFÉ PARENTS

VENDEDI 29 MAI DE 20H À 22H

Le service Intergénération vous propose de vous réunir autour du thème : "La communication non violente". Comment améliorer la communication au sein de la famille. Le café-parent sera animé par Hélène Decat, accompagnatrice et formatrice.

- + Arcature
- + Inscriptions : 01 64 71 51 46

STAGE DE DANSE

SAMEDI 30 MAI DE 13H30 À 22H30

Organisé par Story Danse

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 06 80 30 90 83 ou à chichealain@me.com

AUDITIONS PUBLIQUES

DIMANCHE 31 MAI DE 15H À 18H

Par Piano en Chœur.

- + Maison des Associations
- + Entrée libre
- + Renseignements : 06 64 05 13 35

10^E ÉDITION DU TRAIL DE LA BUISSONNIÈRE (p.10)

DIMANCHE 31 MAI

VLP Athlétisme fête les 10 ans ! Différentes courses proposées et nouveaux parcours pour cette 10^e édition

- + La Buissonnière
- + Infos complètes via ce QR Code





CINÉ-CLUB "VOYAGE EN CHINE"

(Sous réserve de la réouverture du cinéma)

MARDI 2 JUIN À 20H30

Un drame avec Yolande Moreau, QU Jing Jing, Ling Dong Fu... Proposé par l'Association de la Ferme des Jeux en partenariat avec la Ville.

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + Renseignements : 01 64 71 91 20

2^E RALLYE TOURISTIQUE

DIMANCHE 7 JUIN À 9H

Rallye organisé par le Comité des Fêtes, le Club Loisirs et Création et le Comité de Jumelage. Midi : pique-nique tiré du sac / Soirée : repas paëlla (apéritif offert).

- + Départ de la Ferme des Jeux
- + Tarifs : 3€ /pers. dès 12 ans pour le rallye et 25€/pers. la paëlla
- + Réservations avant le 29 mai au 06 79 79 82 29 ou à cdf.vlp@gmail.com

PLAN CANICULE DU 1^{ER} JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Il permet de bénéficier de l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de canicule et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Si vous êtes :

- Une personne senior (dès 65 ans, ou reconnue inapte au travail dès 60 ans) ;
- Une personne en situation de handicap ;
- Une personne isolée à votre domicile ;

Faites-vous recenser auprès du CCAS (vous pouvez aussi effectuer cette démarche pour une personne de votre entourage).

Service social - 8, rue des Carouges
01 64 71 51 20
social@mairie-vaux-le-penil.fr

Vous pouvez également vous procurer le formulaire à remplir en scannant ce QR Code.



VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

Inscriptions périscolaires 2026/2027

Inscrivez votre enfant aux activités périscolaires, centre de loisirs et service jeunesse du 4 mai au 21 juin inclus.

Toutes les démarches se font à partir du [Portail Familles](#), accessible depuis le site de la Ville.



Pour toute question, vous pouvez contacter le service scolaire et restauration (pôles scolaire, inscriptions et restauration) au 01 64 71 51 00.



Fête de la musique

APPEL À CANDIDATURE

À l'occasion de la Fête de la musique, la ville lance un appel à candidatures pour la scène ouverte organisée le 20 juin dans le Parc François Mitterrand.

Vous êtes musicien, chanteur ou membre d'un groupe et vous souhaitez monter sur scène dans le cadre de la Fête de la musique, venez exprimer votre talent !

Comment participer ?

Envoyez votre candidature dès maintenant accompagnée d'une démo vidéo/ audio (ou d'un lien) à Yann Linard : yann.linard@mairie-vaux-le-penil.fr

Renseignements auprès du service culturel au 01 64 71 91 23

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE VENDREDI 12 JUIN 2026

LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AU CIS VAUX-LE-PÉNIL RECRUTENT !



Vous avez 17 ans ou plus ? Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire ?

Rencontrez-nous au Centre d'incendie et de secours :

- Le 12 mai 18h à 20h
- Le 16 mai de 10h à 12h

Franchissez le pas. Vivez l'engagement. Faites la différence !



Renseignements au 01 64 83 52 52 ou par mail ci-vaux-spv@sdis77.fr

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Nous ouvrons avec vous une **nouvelle étape** pour Vaux-Le-Pénil, avec des engagements concrets pour ce mandat : **une ville plus sûre, plus propre, des actions municipales proches de vos préoccupations.**

Oui, nous voulons changer positivement la relation entre élus et habitants : nous souhaitons être pour vous **25 élus de proximité**, ayant tous reçu des délégations pour mener collectivement à bien les actions municipales et assumer nos responsabilités au service **de l'intérêt général.**

L'un de nos engagements majeurs de campagne concernait la **baisse de 10% du taux communal de la taxe foncière : Cette délibération a été votée par notre groupe en conseil municipal le 28 avril 2026.**

Parce que vous nous avez demandé d'être plus impliqués dans la vie de notre commune, nous allons animer très rapidement **des comités consultatifs pour la révision du projet immobilier de la ferme des Jeux et l'avenir du cinéma.**

Il est important de rappeler que **l'ensemble des 33 élus du conseil municipal** peuvent, par leur engagement, être exposés aux critiques de leurs administrés. Sachez que notre groupe sera très attentif au bon respect de la Charte de l'Elu avec notamment l'application des dispositions relatives à la protection des élus en cas de violences, de menaces ou d'outrages.

Les élus de notre groupe majoritaire vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé et les encouragements que vous leur avez témoignés depuis leur élection. Nous serons à la hauteur de vos attentes.

Sébastien ROSIAK, Président du groupe Vaux-le-Pénil, notre ville, notre vie !
 vlp2026nbs@gmail.com / 06.36.18.05.52.
 Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie
 Instagram : vlpnotrevillenotrevie

CLARTÉ, RESPECT, INDÉPENDANCE : DES EXIGENCES POUR VAUX-LE-PÉNIL

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Le nouveau mandat municipal commence avec des signes d'ouverture. La représentation de l'opposition dans plusieurs instances va dans le bon sens. On part de loin : c'est mieux que le mépris et l'opacité.

Ces intentions doivent se traduire en actes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons toujours pas comment Madame la Maire entend financer sa promesse de baisse de 10 % de la taxe foncière. Nous ne sommes pas associés à la révision budgétaire.

Nous sommes vigilants sur la réouverture du cinéma, fermé depuis plusieurs semaines, et sur l'avenir de la Ferme des Jeux. Vigilants aussi sur le respect du cadre républicain. Lors du dernier conseil municipal, un habitant a pu injurier un élu de notre groupe, mettre en cause l'Éducation nationale et ses enseignants, et même tenir une référence islamophobe, sans réaction à la hauteur de la gravité des faits. Quand on préside l'assemblée communale, on doit protéger sans ambiguïté les élus, les fonctionnaires et les citoyens, quelles que soient leurs convictions. Une plainte a été déposée, et nous appelons tous les élus à prendre leurs responsabilités.

Pour tourner la page de 6 années de gestion solitaire, il faut aussi garantir l'indépendance de la vie associative avec le pouvoir municipal. C'est une règle d'éthique publique.

Les Pénivauvois ont demandé du concret : une ville bien gérée, des engagements tenus, des services publics préservés et un débat public digne. Nous y veillons. Vous pouvez compter sur nous !

Les 6 élu.es de VAUX-LE-PÉNIL NOTRE BIEN COMMUN, AVEC JULIEN GUÉRIN
 Facebook et Insta : @vlp.notrebiencommun

Naissances

Diagaraf THIOUNE
né le 24/01/2026

Lucas, Bruno, Pierre PENVEN
né le 10/02/2026

Anthéa, Suzanne, Pascale, Martine MICHAUX
née le 13/02/2026

Télya ARAUJO DA SILVA OLIVEIRA née le 24/02/2026

Ladji, Chouaïb CAMARA
né le 27/02/2026

Élise, Marie, Jeanne MALETTE
née le 14/03/2026

Mattia COSTA né le 15/03/2026

Sohen, Denis, Philippe LOFFET
né le 21/03/2026

Destin, Bryan MAMPOLO
né le 23/03/2026

Mariages

Léa DUTOUR et Altino DE FRIAS NUNES
mariés le 14/02/2026

Christine NGUYEN et Philippe DENIS
mariés le 20/02/2026

Sylvie VERDIER et Jean MARCEAU
mariés le 04/04/2026

Christelle MAZURE et Joan LUMIA
mariés le 18/04/2026

Marion SANS et Adrien TORRES
mariés le 25/04/2026

REMERCIEMENTS ET VIGILANCE

Protéger Vaux-le-Pénil

Nous souhaitons remercier les Pénivauxois qui nous ont accordé leur confiance. Pour la première fois, des élus soutenus par l'UDR et le Rassemblement national entrent au conseil municipal de Vaux-le-Pénil, marquant une profonde volonté d'alternance.

Nous adressons nos félicitations républicaines à Madame le Maire, Nathalie Beaulnes-Sereni, et à son équipe, en leur souhaitant de réussir pour le bien de notre commune. Nous saluons également l'élection de Monsieur Guérin et de ses colistiers, bien que nous soyons en profond désaccord avec leurs orientations politiques.

Nous serons une opposition constructive mais exigeante face aux défis auxquels notre commune fait face : insécurité croissante, pression fiscale, cadre de vie dégradé et manque d'attractivité économique.

Nous soutiendrons les mesures allant dans le bon sens, comme la baisse annoncée de 10% de la taxe foncière dès 2026, ou le renforcement de la police municipale. À l'inverse, nous nous opposerons à toute hausse de la fiscalité ou aux dépenses injustifiées.

Après 36 ans de gestion socialiste, l'heure est au changement. Notre groupe « Protéger Vaux-le-Pénil » défendra avec sérieux et détermination les intérêts des Pénivauxois.

Clodi Pratola et Théo Michel
Groupe Protéger Vaux-le-Pénil

Conseil

municipal

21 mai à 19h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Commémoration

8 mai à 11h30

81^e anniversaire de
la Victoire du 8 mai 1945.

Cérémonie au cimetière
communal, puis vin d'honneur
à la Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 91 20



Décès

Josiane MICHAUD (épouse JAMMET)
décédée le 14/01/2026

Robin MC MILLAN décédé le 15/01/2026

João de Deus VALONGO décédé le 20/01/2026

Marie ASSOULY (veuve PASSEMARD)
décédée le 24/01/2026

Valérie LOTTI (épouse BORDÈRES)
décédée le 25/01/2026



Michel LE PEUTREC décédé le 01/03/2026

Jacqueline SAUVAGE (épouse QUATRE-SOLS)
décédée le 03/02/2026

Rose CHADET (épouse CHANTEUR)
décédée le 03/02/2026

Philippe MONIN décédé
le 14/03/2026

État Civil

TRAIL VAUX-LE-PENIL LA BUISSONNIERE

Nouveaux
parcours



31 MAI 2026



Informations
Inscriptions

10^{ème}
édition

Trail 24 km

Championnats trail 77

Challenge nature trail 77

Marche nordique 12 km

Challenge marche nordique 77

Trail 12 km et courses enfants

